

Règles du Défi Corporatif :

Chaque entreprise participante inscrit 1 coureur par distance, soit 1 km, 2km, 5km et 10 km. Le meilleur temps cumulatif détermine l'entreprise gagnante.

Le coût est de 30\$ par épreuve.

Il est possible d'inscrire un 5^e coureur pour une distance spécifique; le meilleur temps de cette distance choisie sera pris en compte pour le résultat d'équipe. Un même coureur ne peut, aux fins du Défi corporatif, participer à plus d'une épreuve; le cas contraire, les résultats de l'équipe ne seront pas considérés pour le tableau final et le prix à l'équipe gagnante.

Les coureurs du Défi corporatif pourront connaître eux aussi leur résultat personnel par rapport à tous les participants et ceux de leur catégorie d'âge de la Course de Saint-Laurent.

Inscription :

Option 1 : Envoyez vos inscriptions à l'adresse électronique suivante : sls@slsathletisme.com

Option 2 : Par la poste au 3440 rue McCarthy, Ville Saint-Laurent, Qc. H4K 2P5

Pour l'option 1 ou 2, les renseignements suivants sont requis :

- 1- Nom de l'entreprise et nom de l'équipe;**
- 2- Noms des participants et la distance courue par chacun;**
- 3- Coordonnées des participants (adresse, date de naissance, téléphone, sexe);**

Veillez libeller le chèque à l'ordre du Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect.

Le Club Saint-Laurent sera heureux d'accepter tout don supplémentaire afin à promouvoir l'athlétisme auprès des jeunes. L'argent recueilli servira à financer divers projets du SLS tout particulièrement l'achat de matériel.

Dossard et puce seront remis sur place en se présentant à la table du Défi Corporatif.